

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Secrétariat général

**Arrêté du 28 septembre 2009 portant nomination au conseil d'administration
de l'École nationale des travaux publics de l'Etat**

NOR : DEVK0922303A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,

Vu le décret n° 2006-1545 du 7 décembre 2006 relatif à l'École nationale des travaux publics de l'Etat, notamment les articles 6 et 7 ;

Vu les statuts du 5 mars 2007 de l'École nationale des travaux publics de l'Etat, notamment l'article 7 ;

Vu l'arrêté du 27 juin 2007 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale des travaux publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 9 novembre 2007 portant nomination de personnalités extérieures au conseil d'administration de l'École nationale des travaux publics de l'Etat ;

Sur proposition du secrétaire général,

Arrête :

Article 1^{er}

En remplacement de M. Pascal PAVAGEAU, pour la fin de son mandat, est nommé membre du conseil d'administration de l'École nationale des travaux publics de l'Etat, en qualité de personnalité extérieure, issue des organisations syndicales, la personne dont le nom suit : M. Florian RAZE.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à La Défense, le 28 septembre 2009.

Pour le ministre d'Etat et par délégation :

Le préfet, secrétaire général,

D. LALLEMENT